Image not found or type unknown

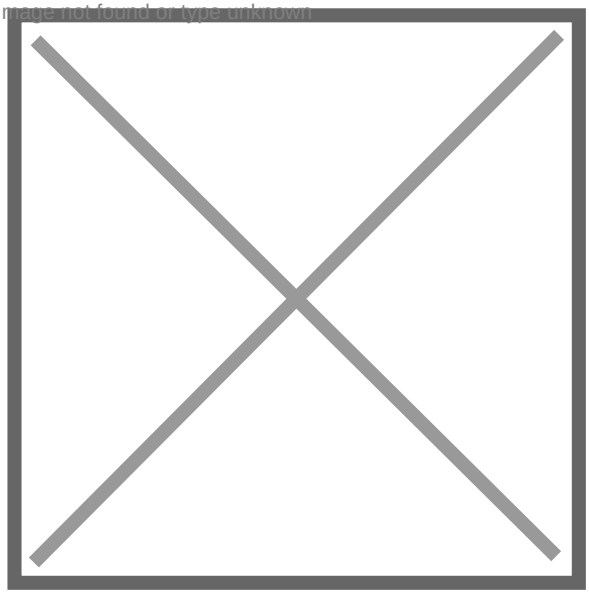

Récupérer attestation droit à prêt

Par **mkael29**, le **16/05/2011** à **15:22**

Bonjour,
nous avons monté un dossier pour un prêt immo dans une banque en fournissant entre autre les attestation originales des droits à prêt de nos CEL. Après 15 jours, nous n'avons toujours pas reçu l'offre de prêt. Entre temps, une autre banque nous a fait une proposition plus intéressante que nous souhaiterions accepter.
Le problème est qu'on aura besoin des nos attestations pour monter ce nouveau dossier.

Question:
Est-ce que la première banque a un délai maximal pour nous retourner le dossier complet après avoir reçu par AR notre rétractation ?

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés